



LA MADELEINE SUR LOING

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024 A 18H30

Membres présents : M HYEST Jean-Jacques, M THILLOU Guy, M LEMARNE Frédéric, Mme POINTEAU Régine, M LELLOUCHE Steve, Mme LENOIR Anne, Mme DONELLI Sylviane.

Absent excusé : M SIKOSKI Philippe

Absente : Mme LEBOEUF Christel

Secrétaire de séance : Mme POINTEAU Régine

Il est proposé aux conseillers municipaux d'arrêter le compte-rendu du 20 septembre 2024.

Ordre du jour :

1. **Décision Modificative n°1 Budget Commune 2024**
2. **Demande de toute subvention 2025 à l'Etat- Suite des travaux d'isolation de l'école par le remplacement des portes d'entrée.**
3. **Information du Maire (Arrêtés, travaux des commissions...)**
4. **Questions et affaires diverses**
5. **Calendrier prévisionnel**

1. Décision Modificative n°1 Budget Commune 2024

Monsieur le Maire expose la demande d'un agent communal ayant démissionné, de faire valoir ses droits au chômage. Il reviendrait à la commune de lui verser son allocation chômage pendant 548 jours à compter du 19 août 2023, l'agent ayant travaillé plus de jours à La Madeleine sur loing comparé aux autres emplois occupés entre le 29/07/2021 et le 28/07/2023, période d'activité prise en compte.

La commune a fait appel au Centre de Gestion de Seine et Marne pour l'aider dans les modalités de calcul des allocations chômage. Il s'avère qu'au 30 septembre 2024, la somme due au titre de ces allocations serait de 10 125,12€ et il reste encore une période de 139 jours à calculer soit jusqu'au 16 février 2025.

La somme étant imprévue au budget, une décision modificative est proposée afin d'alimenter le chapitre 012 des dépenses de Personnel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, vote contre et décide :

-DE NE PAS AUTORISER la décision modificative n°1 suivante du budget commune de l'exercice 2024 :

Dépenses fonctionnement :

012 : + 10 000 ,00 €

6411 : + 8 000,00 €

6450 : +2 000,00 €

011 : - 10 000 ,00 €

6156 : +10 150,00 €

61521 : -4 150,00 €

615221 : -2 000,00 €

615558 : -1 000,00 €

615228 : -3 000,00 €

6068 : -1 000,00 €

60621 : -2 000,00€

61551 : -1 000,00€

60612 : -4 000,00€

611 : -500,00 €

6161 : -500,00 €

60636 : -200,00 €

60633 : -400,00 €

60632 : -400,00 €

- DE NE PAS AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

- DE REPORTER ces mouvements de crédits ultérieurement.

2. Demande de toute subvention 2025 à l'Etat- Suite des travaux d'isolation de l'école par le remplacement des portes d'entrée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide :

- **DACCEPTER** expose le projet de continuation des travaux d'isolation de l'école par le remplacement des portes d'entrée

- **D'ADOPTER** le plan de financement exposé ci-dessous :

Coût total : 7 504,86 € HT

DEPARTEMENT (FER) 35% 2 626,70 €

ETAT 45% 3 377,19 €

Autofinancement communal : 1 500,97 €

- **DE SOLLICITER l'aide financière de l'Etat au titre de toute subvention de l'Etat pour l'année 2025.**

3. INFORMATION DU MAIRE

- **Incivilités** : La commune déplore le vol d'un panneau de basket ainsi qu'un dépôt sauvage de 10m3 de tuiles et autres matériaux dont le retrait représente un coût de 440€ environ.
Suite aux vols et dépôts sauvages récurrents, le cimetière et le bois dans le virage direction Bagneaux-sur-loing ont été mis sous vidéosurveillance.
- **Etude de sécurisation Intersection dangereuse au stop à l'entrée de La Groue lorsque l'on arrive de Bagneaux sur Loing** :
Suite à un rendez-vous avec l'Agence Routière Départementale, un devis a été demandé pour un projet d'aménagement d'un haricot obligeant les voitures à serrer à droite au Stop. Ainsi la visibilité des voitures arrivant de Bagneaux sur Loing est améliorée. Il sera également demandé au propriétaire de la haie longeant la RD 40 de bien tailler celle-ci. Une subvention pourra être demandée au titre des « Amendes de police ».
- **Du 16 janvier au 15 février 2025 aura lieu le recensement de la population.** Un article y sera consacré dans le prochain numéro de l'Echo de La Madeleine.

4. QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES :

5. CALENDRIER PREVISIONNEL

Samedi 14 Décembre : Noël des enfants, concert, marrons et crêpes proposés par le Comité des fêtes

Dimanche 15 décembre 10h30 : Distribution des colis

Dimanche 12 janvier 2025 11h00 : Vœux du Maire

Monsieur Lellouche demande de bien vouloir l'excuser car il sera absent lors de ces deux derniers événements.

L'ordre du jour étant traité, la séance est levée à 19h15,

La secrétaire de séance,

Régine POINTEAU



Le Maire,

Jean Jacques HYEST

